

Compte Rendu du CDAS du 02/07/2026

Vos élus CFTC-CFDT :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfp.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfp.finances.gouv.fr

Dernier Comité Départemental d'Action Sociale du 1^{er} semestre 2026.

Restaurant Inter-Administratif de Bourg :

Le Trésorier de l'ARIM présente un rapide bilan de l'activité du RIA en gestion déléguée depuis décembre 2024. La société Newrest (spécialisée dans les repas d'avions) donne satisfaction. Les repas sont variés et appréciés. La fréquentation est conforme aux attentes. Le RIA est arrivé sur la tranche 4 à savoir entre 200 et 250 repas par jour pour une moyenne à 220. En 2025, 49564 ont été servis. Objectif 2026 : 52000 repas. De nouveaux adhérents viennent déjeuner, dont les personnels de La Poste.

La hausse de prix contractuelle a été appliquée en 2026 (+1,87%) sans répercussion sur le tarif du repas pour le consommateur, sauf pour les agents des Finances qui ont vu leur subvention de fonctionnement baisser.

Le contrat avec Newrest est de 2 ans avec une échéance en novembre prochain. Il est renouvelable 2 fois 1 an.

Le Bureau est composé notamment d'une Présidente et d'un Trésorier. A cela s'ajoute une gestionnaire salariée. Un nouveau candidat pourrait entrer au Bureau, la Présidente souhaite passer la main.



Assistante sociale :

Madame Catherine MORTIER a été embauchée pour 6 mois afin de pallier temporairement l'absence de Sandrine PETIOT. Elle a une longue expérience dans le privé auprès de personnes en difficulté. Elle nous informe qu'elle est présente tous les jours au bureau.



Activités 2026 :

=> **sortie au Poney** : 2 sorties sont prévues mais dates à confirmer.



=> **sortie Walibi** : le 19 septembre.



=> **Arbre de Noël 2026** : il aura lieu le samedi 5 décembre 2026 dans la salle habituelle à Péronnas.



=> *Une délibération collégiale des élus du CDAS de l'Ain a été votée pour dénoncer auprès du CNAS le système de sélection au « premier arrivé-premier servi » pour les séjours et colonies de vacances ASF. Nous avons demandé un retour à un procédé plus humain et social avec étude de chaque demande en fonction de critères de famille, revenus, etc. La nouvelle procédure nécessite de guetter l'ouverture des inscriptions sur le site internet, à l'instar de ce qui est pratiqué pour les concerts. Les agents n'ont pas tous du temps en semaine à consacrer pour cette démarche. C'est injuste et méprisant pour beaucoup. Espérons que nous serons entendus.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30.

